

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 11 janvier 2016**

L'an deux mille seize et le onze janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 31/12/2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, GARNOT Pascal, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Absent : DUSSERT Sandrine

**Délibération N° 2016-10**  
**Remboursement des frais de Déplacement**

Le maire fait part au Conseil Municipal de la réunion du Comité de l'Association Nationale des Elus de la Montagne où il organisée par l'Association Nationale des Elus de la Montagne, qui se déroulera le jeudi 14 janvier 2016, à Paris.

Le maire demande au Conseil Municipal de statuer sur la prise en charge des frais de déplacement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** que les frais de déplacement au Comité directeur de l'ANEM soient pris en charge par la commune

*Suffrages exprimés 10 - Pour 10 - Contre 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

